

DÉSACCORD ENTRE LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Vers un compromis sur le Code de la route

P3



ALGÉRIE-NIGER

Le gouvernement accélère la mise en œuvre des accords bilatéraux

P3

MOUVEMENT DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE HAMAS

**Tout arrangement à Gaza doit commencer
par l'arrêt total de l'agression sioniste**

P11

PRÉPARATION AU MONDIAL 2026

**Petković et la FAF vivement critiqués
pour le match contre le Guatemala**

P9

EDUCATION
NATIONALELe calendrier
d'évaluation de la
5e année primaire
arrêté

Le ministère de l'Éducation nationale a arrêté le calendrier de déroulement de l'examen d'évaluation des acquis du cycle de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2025-2026. Les épreuves écrites auront lieu les 5, 6 et 7 mai 2026, durant l'horaire scolaire habituel, tout en garantissant la poursuite normale des cours pour les autres niveaux d'enseignement. Cette mesure vise à évaluer le degré de maîtrise, par les élèves de cinquième année primaire, des compétences fondamentales acquises tout au long du cycle primaire, dans le cadre du suivi du niveau de réussite scolaire et de l'amélioration de la qualité des apprentissages, sans perturber le fonctionnement normal des établissements scolaires. Les épreuves se dérouleront au sein même des établissements scolaires, sous la supervision du personnel éducatif, afin d'assurer des conditions organisationnelles et pédagogiques adaptées aux élèves.

JIJEL

Réception de 276
nouveaux bus au
port de Djen Djen

Une nouvelle cargaison de nouveaux bus constituée de 276 unités a été réceptionnée au port de Djen Djen dans la wilaya de Jijel, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de cette entreprise portuaire. La même source a précisé que l'opération "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la modernisation et l'amélioration des services de transport à travers les différentes wilayas du pays". Cette nouvelle cargaison a été réceptionnée par le groupe industriel algérien "Tirsam" dans le cadre de "la poursuite des opérations de renforcement du parc de transport public national". A rappeler qu'une cargaison de 210 bus neufs a été réceptionnée au niveau du même port le 8 février passé.

R.N

PERTURBATIONS DANS L'APPROVISIONNEMENT EN GPLC

Naftal promet un retour rapide
à la normale

Ces perturbations sont principalement dues, selon Naftal, aux «intempéries enregistrées depuis le 20 janvier 2026, ayant empêché l'accostage des navires d'approvisionnement en provenance du complexe de production d'Arzew dans les délais prévus».

L'opération d'approvisionnement en gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLC) a enregistré, ces derniers jours, certaines perturbations ayant touché cinq wilayas du centre et de l'est du pays, ce qui a impacté le rythme de distribution dans plusieurs points à travers le territoire national. De longues files d'attente de voitures ont été enregistrées ces derniers jours dans certaines stations-services. Cette pénurie touche plus particulièrement les transporteurs professionnels, notamment les chauffeurs de taxi qui utilisent quasi exclusivement le Sirghaz.

Face à cette situation, la société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a indiqué, jeudi dans un communiqué, que l'approvisionnement en Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLC) reprendra son cours normal très bientôt, ajoutant que ce produit est disponible en quantités suffisantes. La société a expliqué que ces perturbations sont principalement dues aux «intempéries enregistrées depuis le 20 janvier 2026, ayant empêché l'accostage des navires d'approvisionnement en provenance du complexe de production d'Arzew dans les délais prévus», soulignant que cette situation a entraîné un retard dans les opérations de chargement et de déchargement.

Rassurant ses clients, Naftal a fait observer que l'ensemble des autres produits pétroliers sont disponibles en quantités suffisantes, mettant en avant la mobilisation de tous les moyens logistiques et humains, en coordination avec le groupe Sonatrach, afin de rattraper ce retard, et d'assurer la continuité du service public et l'approvisionnement régulier du marché.

Par ailleurs, Naftal a présenté ses excuses à

NUMÉRISATION

Dissolution de l'Agence nationale de la numérisation en santé

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a signé un décret exécutif portant dissolution de l'Agence nationale de la numérisation en santé et le transfert de l'ensemble de ses biens, droits, obligations et moyens aux établissements publics de santé. Cette décision a été publiée dans le dernier numéro du Journal officiel (n°13), daté du 1er février 2026. Elle abroge le précédent décret exécutif ayant institué l'Agence en janvier 2022. Le nouveau texte prévoit le transfert de tous les biens, droits, obligations et moyens détenus par l'Agence vers les établissements publics de santé, après l'établissement d'un inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif des biens im-



ses clients et réaffirmé son engagement à garantir la continuité du service public et l'approvisionnement régulier du marché, tout en veillant à suivre l'évolution de la situation jusqu'au rétablissement total des opérations d'approvisionnement et de distribution. Le GPL-c est le carburant le moins cher en Algérie par rapport à l'essence et au gasoil. Il est cédé à 12 DA le litre contre 31 DA et 47 DA pour les deux autres. L'Algérie comptait, jusqu'à 2023, pas moins de 850.000 véhicules roulant au GPL-c sur un parc automobile de plus de six millions d'automobiles.

GPL/c est présenté comme une alternative

aux carburants conventionnels, en raison de plusieurs facteurs : son coût inférieur par rapport à l'essence et au diesel, ses émissions polluantes réduites et sa production locale. Au vu de ces avantages, l'Algérie a entrepris une politique de promotion du GPL/c depuis plusieurs années, grâce à des mesures incitatives, telles que des prêts à faible taux d'intérêt, l'expansion du réseau de stations-service adaptées. En outre, le nombre de véhicules convertis au GPL/c a connu une augmentation importante, améliorant ainsi l'équilibre énergétique national, en réduisant les importations de carburants raffinés.

Synthèse : Ali.C

RAMADHAN

"Net Com" mobilise 4 500 agents et 390 camions

L'établissement de propreté de la wilaya d'Alger "Net Com" a mis en place un programme spécial à l'occasion du mois sacré, en mobilisant 4 500 agents et 390 camions afin d'intensifier les opérations d'enlèvement des déchets et de nettoyage des espaces publics à travers les différentes communes relevant de son territoire d'intervention. À ce sujet, la cheffe du département communication et développement de l'établissement "Net Com", Nassima Yakoubi, a indiqué dans une déclaration à l'APS qu'en prévision du mois de Ramadan, un programme spécifique a été élaboré et mis en œuvre avant même le début du jeûne, comprenant le nettoyage des marchés, des abords des mosquées et des espaces de loisirs, à l'instar du parc des Sablettes, du parc zoologique et de loisirs de

Ben Aknoun, ainsi que de la source d'eau d'El Harrach.

Ce programme prend en considération les spécificités de ce mois, marquées par une augmentation du volume des déchets collectés pouvant atteindre 18 % par rapport aux jours ordinaires (d'environ 1 100 tonnes par jour à près de 1 300 tonnes), une hausse principalement attribuée au gaspillage alimentaire.

Dans ce cadre, l'établissement a mobilisé « des ressources humaines et matérielles conséquentes, composées de 4 500 agents et 390 camions de différents types, incluant des camions de collecte des déchets, des engins de balayage mécanique et des camions de lavage des voiries, ainsi que le renforcement du parc par 1 500 conteneurs supplémentaires, dont certains desti-

nés à la collecte du pain, dont les quantités augmentent durant cette période », a détaillé Mme Yakoubi. Elle a précisé qu'en 2025, « 15 tonnes de pain ont été collectées », soulignant que ce produit nécessite un traitement spécifique et ne peut être mélangé aux déchets ménagers ordinaires, ce qui requiert des moyens supplémentaires pour sa collecte séparée. Elle a également indiqué que le travail durant le mois sacré s'effectuera selon un système de permanence 24h/24, avec un renforcement des interventions afin d'éviter l'accumulation des déchets et de préserver la propreté de l'environnement. Concernant le volet sensibilisation, Mme Yakoubi a rappelé que "Net Com" a lancé une campagne de sensibilisation vingt jours avant le début du mois de Ramadan, afin d'inciter les ci-

toyens à rationaliser leur consommation et à limiter le phénomène du gaspillage, en raison de ses répercussions négatives sur les plans économique, environnemental et sanitaire. Elle a enfin rappelé que l'accumulation des déchets, dont les matières organiques représentent plus de 50 %, entraîne leur décomposition, la propagation des mauvaises odeurs et la prolifération d'insectes, constituant un risque pour la santé publique et portant atteinte à l'esthétique urbaine. Elle a appelé les citoyens et les commerçants à respecter les horaires de sortie des déchets, à utiliser des sacs appropriés et à veiller au tri sélectif, afin de faciliter le travail des agents de propreté et de garantir un environnement propre durant le mois sacré.

R.N

DÉSACCORD ENTRE LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

Vers un compromis sur le Code de la route

La commission paritaire des deux chambres du Parlement, chargée de proposer une formule consensuelle concernant les dispositions faisant l'objet de désaccord dans le texte de loi voté portant Code de la route, a tenu, jeudi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), sa première réunion, indique un communiqué de l'Assemblée.

Assistant à une partie de l'installation de la dite commission, le président de l'APN, M. Brahim Boughali, a exhorté ses membres à œuvrer avec compétence et responsabilité en vue de "parvenir à des résultats à la hauteur de l'action institutionnelle requise et d'aboutir à un consensus entre les deux chambres dans le traitement des dispositions faisant l'objet de désaccord dans le Code de la route", précise la même source. La réunion de la commission paritaire a été convoquée par le doyen d'âge de ses membres, M. Nasr Eddine Baba Addoun, membre du Conseil de la nation, et ce, conformément aux dispositions de l'article 91 (alinéa 1) de la loi organique N° 16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, modifiée et complétée, ajoute le même source.

Conformément aux procédures prévues par l'article susmentionné, "les membres présents ont élu à l'unanimité le bureau de la commission, composé de MM. Kadda Nedjadi (APN), président de la commission, Yahia Charef (Conseil de la nation), vice-président, Nouredine Bounefla (Conseil de la nation), rapporteur, et Miloud Tessouh (APN), également rapporteur".

S'exprimant à cette occasion, M. Nedjadi a rappelé que la mission de la commission consistait à proposer une nouvelle mouture consensuelle concernant les dispositions objet de désaccord entre le Conseil de la nation et l'APN dans le texte de loi relatif au Code de la route, précisant que son action visait à "renforcer le consensus et à garantir la qualité et la cohérence de la législation, au service de l'intérêt suprême de l'Etat et pour renforcer la



confiance du citoyen en les institutions constitutionnelles".

Après avoir appelé les membres du bureau élus à "faire preuve d'esprit de complémentarité et au respect strict des procédures de référence", M. Nedjadi a souligné que le succès de la commission "se mesure par sa capacité à cristalliser une mouture fédératrice réalisant l'harmonie entre les visions des deux chambres, dans le cadre d'un Parlement bicaméral et une seule voix, tout en préservant l'équilibre institutionnel consacré par la Constitution".

Pour rappel, le désaccord porte sur les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. La commission paritaire se penchera sur l'examen de ces dispositions à partir de sa prochaine réunion, prévue lundi prochain.

A cet égard, "un nouveau texte sera proposé sur cette question, conformément aux procédures en vigueur prévues par la Constitution, la loi organique n° 16-12 modifiée et complétée, ainsi que les règlements intérieurs des deux chambres du Parlement", conclut le communiqué.

R.N

Algérie-Niger

Le gouvernement accélère la mise en œuvre des accords bilatéraux

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au suivi de la mise en œuvre des résultats de la récente visite en Algérie du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion interministérielle consacrée à l'examen de l'état et des perspectives des relations algéro-nigériennes, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au suivi de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée, en Algérie les 15

et 16 février 2026, par le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, président de la République du Niger, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi 19 février 2026, une réunion interministérielle, consacrée à l'examen de l'état et des perspectives des relations algéro-nigériennes, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'industrie, de la santé, du commerce et de la formation, ainsi que des moyens de concrétisation des différents projets bilatéraux et des activités de coopération et de solidarité convenus par les deux parties lors de cette visite présidentielle", a précisé la même source. Ont assisté à cette réunion, "le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale

à l'étranger et des Affaires africaines, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, le ministre des Finances, le ministre de la Santé, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de la Poste et des Télécommunications, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale et le Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement", a ajouté le communiqué.

R.N

PROFESSION D'ARMURIER

Autorisation, enquête de sécurité et critères stricts

Le métier d'armurier en Algérie est, désormais, régulé. Selon le décret exécutif n°26-92 du 31 janvier 2026, publié au Journal officiel n°12, le métier d'armurier couvre la vente, l'acquisition, l'importation et la réparation des armes de chasse et de leurs munitions, mais aussi des armes blanches, des armes de tir de foire ou de salon, ainsi que des armes et munitions historiques ou de collection et leurs accessoires. Le texte précise que cette activité est soumise à une inscription au registre du commerce et à l'obtention d'une autorisation préalable. Seules les personnes

physiques de nationalité algérienne ou les personnes morales constituées et gérées par des Algériens peuvent exercer ce métier, excluant de fait toute participation étrangère directe. L'autorisation d'exercice est délivrée par le wali territorialement compétent, après avis conforme de la commission de sécurité de wilaya et accord du ministre de la Défense nationale. Le dossier de demande doit comporter plusieurs pièces, dont une notice de renseignements, un certificat médical attestant l'aptitude au port et à la détention d'armes, ainsi que des justificatifs prouvant des compétences profes-

sionnelles ou une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine. Un descriptif détaillé des locaux, des moyens de stockage des armes et des munitions, ainsi qu'un contrat d'assurance doivent également être fournis. Une enquête de sécurité est systématiquement menée. Les services compétents disposent d'un délai de 30 jours pour transmettre leurs conclusions au wali, qui peut refuser l'autorisation si les conditions ne sont pas réunies. Un recours est toutefois possible dans un délai de 15 jours. Le décret exclut certaines catégories de personnes, notam-

ment celles condamnées pour des infractions liées aux armes, aux stupéfiants, à la corruption, au blanchiment d'argent ou à d'autres crimes graves. L'âge minimum requis est fixé à 25 ans.

Valable cinq ans et renouvelable, l'autorisation est strictement personnelle et incessible. L'acquisition et l'importation d'armes restent soumises à des autorisations spécifiques et à des circuits d'approvisionnement encadrés. Enfin, les armuriers déjà en activité disposent d'un délai de six mois pour se conformer aux nouvelles dispositions.

Ab.N

LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE

La commission parlementaire paritaire tient sa première réunion

La commission paritaire des deux chambres du Parlement a tenu, jeudi au siège du Conseil de la nation, sa première réunion en vue de proposer une formule consensuelle sur les dispositions faisant l'objet de désaccord concernant le projet de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

La réunion a été présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en application des dispositions de l'article 145 (alinéa 5) de la Constitution, et en réponse à la demande du Premier ministre visant à activer le mécanisme de la commission paritaire afin de proposer une formule consensuelle au texte relatif à la criminalisation de la colonisation française en Algérie, faisant l'objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement, précise le communiqué.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Nasri a considéré que l'entame des travaux de la commission constitue "une étape charnière dans le processus de traitement de ce texte à dimension historique et souveraine", soulignant la nécessité de "l'élever au rang d'un texte législatif de référence bien structuré, fondé sur des bases juridiques rigoureuses et reflétant les constantes de l'Etat algérien".

Rappelant la position de principe et constante de l'Etat algérien, exprimée à maintes reprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne la question de l'indemnisation, M. Azouz a affirmé que "l'Algérie, pour laquelle des millions de martyrs se sont sacrifiés pour sa liberté et son indépendance, ne marchande ni sa mémoire ni sa souveraineté contre une quelconque compensation matérielle, mais demeure attachée à l'exigence de reconnaissance". M. Nasri a appelé, dans ce sens, à l'élaboration d'une "loi-type de référence", dépassant le cadre national pour constituer un précédent législatif pionnier au niveau africain, et consacrant une approche juridique claire dans le traitement des crimes du colonialisme".

Par la suite, les travaux de la réunion ont été marqués par l'élection du bureau de la commission, composé de M. Nour El Hadj (Conseil de la Nation), en tant que président de la commission, M. Beghidja Saad (APN), comme vice-président, ainsi que M. Bousdaria Faïcal (Conseil de la Nation) et M. Mohamed Faouzi Bendjaballah (APN), en tant que rapporteurs. Dans ce cadre, le président de la commission a relevé que le lancement des travaux constitue "la concrétisation effective des mécanismes constitutionnels visant à renforcer le consensus et garantir la qualité et la cohérence de la législation", précisant que la mission qui lui est confiée "n'est pas une formalité, mais une responsabilité institutionnelle nécessitant l'élaboration d'une formule consensuelle reflétant la volonté des deux chambres et préservant l'harmonie prévue par la Constitution". Par ailleurs, l'objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement porte sur 13 articles du texte de loi relatif à la criminalisation de la colonisation française en Algérie.

R.N

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Inauguration d'une nouvelle laiterie à Rouiba

Une nouvelle laiterie a été officiellement inaugurée, jeudi à Rouiba (Alger), au terme de sa phase expérimentale, laquelle permettra de renforcer l'approvisionnement du marché des wilayas du Centre du pays en ce produit de large consommation. La cérémonie d'inauguration a été coprésidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, en présence de la Présidente-directrice générale (PDG) du Groupe industriel public des productions laitières "Giplait", propriétaire de la laiterie, Samah Lahlouh, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Ahmed Belayat.

A cette occasion, une ligne de production de lait traité à ultra-haute température (UHT) a été mise en service, avec une capacité de 200.000 litres/jour, portant la capacité globale de cette laiterie, la plus grande du genre en Algérie, s'étendant sur une superficie de plus de quatre (4) hectares dans la zone industrielle de Rouiba, à plus de 1,2 million de litres/jour, dont un million de litres de lait pasteurisé subventionné destiné à la vente à prix réglementé. Les phases expérimentales de production au niveau de la laiterie ont débuté en février 2025. Le projet, réalisé en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été achevé dans un délai record de 14 mois. S'exprimant à cette occasion, M. Oualid a mis en avant l'importance de cette usine dans le renforcement de la production nationale de lait et l'approvisionnement régulier des populations d'Alger et des wilayas limitrophes, rappelant que la consommation individuelle de lait en Algérie est estimée à 145 litres par an, contre une moyenne mondiale de 90 litres fixée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Saluant également les investissements privés dans le domaine de la production du lait, le ministre a fait état de l'orientation, "au cours des prochains mois", vers le développement d'activités à valeur ajoutée, telles que la production du lait infantile, en partenariat avec des opérateurs étrangers, en sus de l'exportation des dérivés du lait.

De son côté, Mme Abdellatif a estimé que cette laiterie représente un acquis national, en termes d'approvisionnement du marché en quantités significatives de lait, à même de contribuer à la satisfaction de la demande croissante du consommateur algérien sur cette denrée essentielle.

A son tour, la Présidente-directrice générale (PDG) du groupe "Giplait" qui couvre une part estimée à 52% du marché de lait pasteurisé en Algérie, a indiqué que la laiterie de Rouiba est dotée d'équipements "assurant les plus hauts niveaux de compétence et de qualité", à même de permettre de produire des produits de qualité supérieure et à des prix compétitifs, estimant que ce projet constitue une étape stratégique vers le développement de la filière du lait, la réalisation de l'auto-suffisance, l'élimination de la pénurie et la contribution à la stabilité du marché national des produits de première nécessité. Présentant les activités du groupe, Mme Lahlouh a fait savoir que l'opération de collecte du lait de vache destinée à la production du lait en sachet partiellement écrémé et à la vente à prix réglementé, a connu une hausse de 52% depuis son lancement en 2024, et ce dans le cadre de l'encouragement et du soutien de la collecte du lait frais.

R.E

PORT D'ALGER

Le trafic des marchandises augmente de 17,31% au 3e trimestre 2025

Le trafic hors hydrocarbures, représentant 66% du trafic global, a connu une augmentation de 8,57% par rapport à la même période de l'année précédente, ajoute-t-on. S'agissant du trafic de la navigation, celui-ci affiche une évolution de 17,29%, le nombre total de navires étant passé de 457 au troisième trimestre 2024 à 536 au cours du même trimestre de l'année en cours. Parmi eux, 431 navires opérants ont été enregistrés, contre 356 une année auparavant.



Le trafic des marchandises traitées au Port d'Alger a enregistré une hausse conséquente de 17,31% au troisième trimestre 2025, porté notamment par la dynamique des exportations hors hydrocarbures, selon le dernier bilan de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Le tonnage global des marchandises débarquées et embarquées durant la période juillet-septembre 2025 s'est élevé à 2,4 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes durant la même période de 2024, précise l'entreprise dans ce bilan publié dans le dernier numéro de sa revue. Cette progression a concerné aussi bien les importations que les exportations, avec des taux d'évolution respectifs de 12,07% et 56,29%, selon la même source. "A l'instar des trimestres précédents, les résultats du troisième trimestre 2025 demeurent fortement positifs et témoignent d'une amélioration de l'activité à plusieurs niveaux, et ce en dépit des changements introduits dans les procédures liées aux importations", a souligné l'EPAL, rappelant que "depuis juillet 2025, les importateurs sont soumis à l'obligation de fournir les documents relatifs à leurs programmes prévisionnels d'importation".

Le trafic hors hydrocarbures, représentant 66% du trafic global, a connu une augmentation de 8,57% par rapport à la même période de l'année précédente, ajoute-t-on. S'agissant du trafic de la navigation, celui-ci affiche une évolution de 17,29%, le nombre total de navires étant passé de 457 au troisième trimestre 2024 à 536 au cours du même trimestre de l'année en cours. Parmi eux, 431 navires opérants ont été enregistrés, contre 356 une année auparavant. Le trafic des conteneurs poursuit sa dynamique haussière avec 106.293 EVP (équivalent vingt pieds) traités, contre 71.383 EVP au troisième trimestre 2024, soit une progression de 48,91%, précise le bilan ajoutant que le tonnage net s'est élevé à 521.160 tonnes, contre 482.386 tonnes en 2024. Les livraisons de conteneurs ont évolué au même rythme que les débarquements, enregistrant une amélioration de 30,73% par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 23.111 unités à 30.212 unités livrées. Le troisième trimestre, coïncidant avec la haute saison du transit des passagers, a également affiché des résultats supérieurs à ceux de l'été 2024: le nombre de passagers a atteint

226.053, contre 181.411 une année auparavant, soit une progression de 24,61%, évolution expliquée notamment par les tarifs concurrentiels proposés par de nouvelles compagnies de transport maritime de voyageurs.

En matière d'exploitation, l'attente moyenne en rade des navires a reculé, passant de 1,78 jour au troisième trimestre 2024 à 1,53 jour durant la même période de 2025. Cette diminution a concerné principalement les navires vraquiers, dont le délai d'attente est passé de 10,78 jours à 7,93 jours. En revanche, le séjour à quai des navires traités par l'EPAL s'est légèrement allongé, passant de 3,43 jours au troisième trimestre de l'année précédente à 3,71 jours en 2025, soit une hausse de 0,28 jour. Cette augmentation a touché pratiquement tous les types de navires, notamment les cargos et les porte-conteneurs, qui ont enregistré des rallongements respectifs de 2,08 jours et 1,42 jour.

Sur le plan financier, le résultat net de l'entreprise s'est établi à 1,3 milliard de dinars, en hausse de 74,41% par rapport à l'année précédente, conclut le bilan.

R.E

RAMADHAN

Agrodiv renforce son programme de production

Le groupe public des industries agroalimentaires Agrodiv a mis en place un programme spécial pour le mois de Ramadhan, prévoyant le renforcement de ses points de vente à travers l'ensemble du territoire national et la participation aux marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois sacré, parallèlement à l'augmentation du rythme de production et au renforcement des stocks, a indiqué le Directeur général par intérim du groupe, Salim Djenaihi. Dans une déclaration à l'APS, il a précisé que le groupe a mobilisé un total de 425 points de vente fixes, à travers 59 wilayas, dont 15 wilayas

du Grand Sud, en sus de sa participation à 122 marchés de proximité à travers le pays, en vue de contribuer à la disponibilité des produits et à la stabilité des prix au niveau national. Ce programme prévoit également l'augmentation du rythme de production au sein des filiales du groupe, le renforcement des stocks stratégiques et l'intensification de la distribution, en coordination avec différents opérateurs, afin de répondre de manière rapide et continue aux besoins du marché et d'assurer la disponibilité des produits de large consommation durant le mois sacré, a-t-il ajouté. Ces mesures visent à répondre à la

forte hausse de la demande enregistrée durant le mois de Ramadhan, notamment pour les céréales, les huiles et les produits alimentaires transformés, a-t-il expliqué. Afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché durant le mois sacré, l'accent est mis sur la coordination permanente et efficace avec les différents départements ministériels, notamment l'Industrie, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, le Commerce intérieur et la Régulation du marché national, et le Commerce extérieur et la Promotion des exportations, ainsi qu'avec les entreprises publiques et privées, a

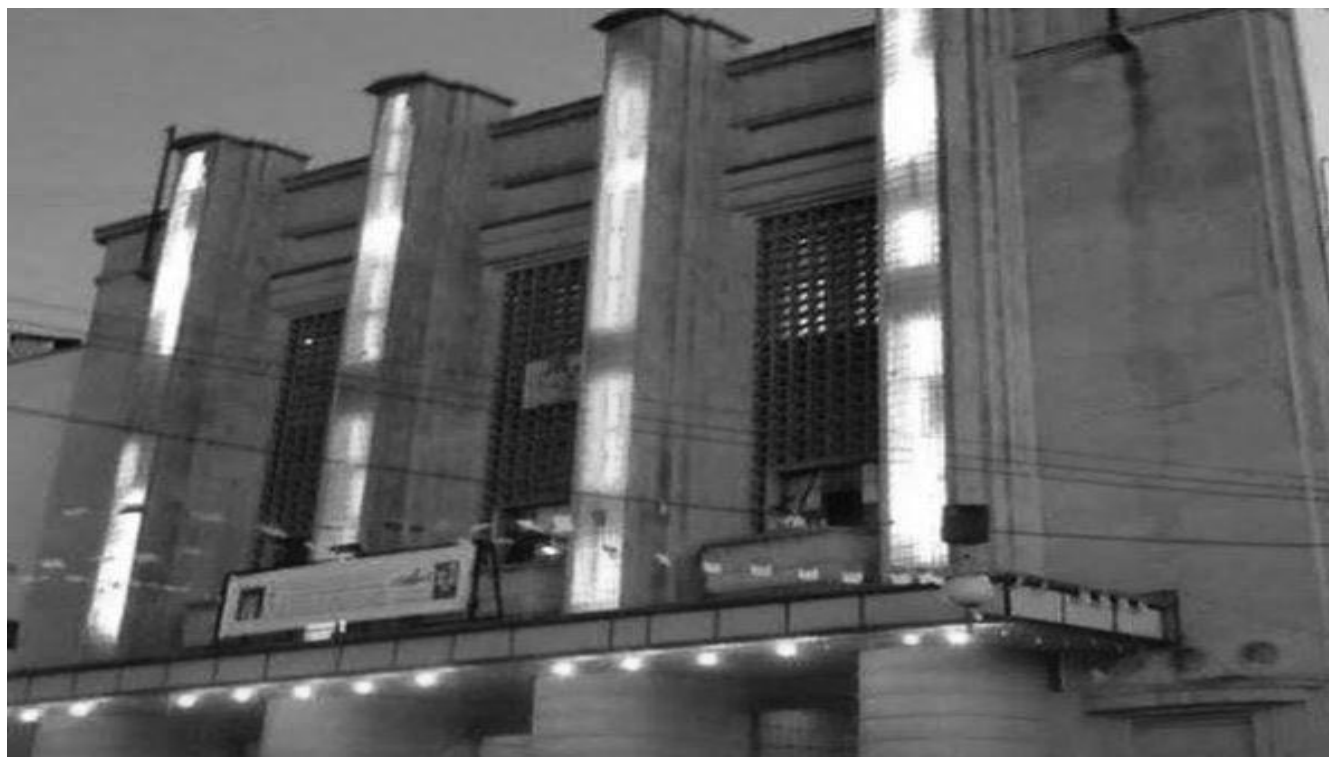
souligné le responsable. Agrodiv est une entreprise publique économique, placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, opérant principalement dans la production et la commercialisation de produits alimentaires (céréales, pâtes, café, légumineuses, conserves et jus). Le groupe compte sept filiales céréalières gérant 36 complexes (minoteries) et deux grandes exploitations agricoles, en sus d'une filiale logistique et distribution, qui supervise trois unités de torréfaction et de conditionnement et trois unités de commercialisation et de stockage.

R.E



BEJAIA

Riche programme théâtral et musical pour les soirées du Ramadhan



Le Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Bejaia (TRB) a concocté un programme d'animations théâtrale et musicale riche et varié pour les soirées du Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement culturel.

Ce programme spécial Ramadhan, qui se déroulera du 22 février au 16 mars, prévoit une série de représentations théâtrales et de soirées musicales répondant à tous les goûts, a-t-on souligné lors d'une conférence de presse, tenue au siège du Théâtre.

Huit (8) spectacles, entre pièces de théâtre et monodrame, sont au programme du 24 février au 11 mars, a indiqué Samir

Kedjtoul, chargé de communication au TRB.

Le public découvrira, durant les soirées du Ramadhan, des spectacles animés par des artistes provenant de différentes régions du pays, notamment la pièce "Bibliomania" du Théâtre régional d'Annaba, ainsi que le monologue "Nouara" interprété par la comédienne Wahiba Baâli, de Tamanrasset, en plus de plusieurs autres représentations théâtrales, a ajouté M. Kedjtoul.

Quant à l'animation musicale, le TRB prévoit une quinzaine de spectacles animés par de grands noms de la chanson algérienne, tels que Hamidou, Nacer Mokdad et Freeklane, a précisé le chargé de com-

munication.

D'autres artistes, tels qu'Ali Ferhati, Abderrahmane Djelti, Mohamed Polyphène, Mohamed KG2, Kedym, Yacine Zouaoui et Boubkeur, sont également à l'affiche, a-t-il fait savoir.

Le responsable de la communication a indiqué que le TRB avait également prévu un programme de proximité qui se déroulera à la Maison de jeunes Abderrahmane-Farès d'Akbou avec la représentation de la pièce "Wa Akhiran", produite par le TRB, ainsi que le monologue "Maya" et le spectacle "Nouara".

R.C

OUARGLA

Campagne de valorisation des bibliothèques pour consolider la lecture en milieu scolaire

Une campagne de réhabilitation et de valorisation des bibliothèques scolaires a été lancée par la Maison de la culture Moufidi-Zakaria à Ouargla, dans le cadre de l'ancrage de la culture de lecture en milieu scolaire, ont indiqué jeudi les organisateurs. Approché par l'APS, le directeur de la Maison de la culture, Kachour Bencherghi a affirmé que l'initiative, menée sous forme de caravane, tend à réhabiliter les bibliothèques, en tant qu'espace pédagogique et culturel au rôle indéniable dans la formation et l'épanouissement cognitif et intellectuel du jeune lecteur, à travers des activités interactives et ludiques. La caravane organisée dans ce cadre s'attèle à mettre à la disposition des bibliothèques scolaires des lots d'ouvrages et de livres dans divers domaines des sciences et du savoir pour enrichir le corpus linguistique personnel, en plus de l'animation d'ateliers de récits et de jeux éducatifs aux valeurs patriotique et écologique. Cette action a été favorablement accueillie par le corps enseignant et les élèves, au regard de ses répercussions positives sur la vie scolaire, le raffermissement des relations entre les institutions culturelle et éducative, ainsi que le soutien des efforts de sensibilisation culturelle et environnementale dans les différentes communes de la wilaya.

JIJEL

Des caravanes commerciales sillonneront les communes montagneuses durant le Ramadhan

Des caravanes commerciales sillonneront les communes montagneuses de la wilaya de Jijel pour exposer des produits alimentaires de large consommation à des prix compétitifs durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que pour assurer un approvisionnement régulier en denrées de large consommation à des prix compétitifs durant le mois de Ramadhan, ces caravanes commerciales sillonneront les communes montagneuses selon un programme arrêté à cet effet. Les marchés hebdomadaires de cinq communes ont été exceptionnellement ouverts quotidiennement durant la Ramadhan pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires, ont ajouté les mêmes services. En vue d'assurer la stabilité des prix, des marchés et espaces commerciaux de proximité ont été également ouverts dans les 12 communes de Jijel, Taher, El Milia, Sidi Maarouf, Settara, El Kennar Nouchfi, Texenna, Kaous, Djimla, El Aouana et Ziama Mansouriah, a encore indiqué la même source. Ces espaces proposent légumes, fruits, viandes et denrées de large consommation à des prix étudiés, a-t-on indiqué.

BATNA

Production de plus de 600.000 quintaux d'olives

Une production de 617.139 quintaux d'olives a été réalisée dans la wilaya de Batna au titre de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Selon le directeur du secteur, Ahmed Sebki, la production de cette année a dépassé les prévisions initialement établies qui tablaient sur 585.607 quintaux, soit une augmentation de 31 532 quintaux. Le même responsable a ajouté que la superficie dédiée, cette saison, à la culture de l'olivier est de 13.104 hectares, dont 11.465 hectares productifs. La wilaya de Batna compte 32 huileries dont 15 modernes et 17 traditionnelles, qui permettent de produire 5 millions de litres d'huile d'olive, a-t-on précisé de même source.

EL-MENIAA

Réception et lancement de projets au chef-lieu de wilaya

Plusieurs projets de développement, relevant de divers secteurs, ont été lancés en réalisation et d'autres ont été réceptionnés à travers la commune chef-lieu de wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Dans ce cadre, les autorités locales ont lancé la construction d'une salle de soins à la cité des 200 logements, en vue de rapprocher les prestations de santé du citoyen et atténuer la pression sur les autres structures de santé. Il a été également procédé au lancement d'un projet de reconstruction du Centre de formation professionnelle "Chebir Tayeb", au centre-ville, ainsi que de la réalisation d'un édifice administratif communal au quartier Hadeb Benarfa. Par ailleurs, il est fait état de la réception de la première tranche du projet d'éclairage public à l'entrée Nord de la commune d'El-Meniaa, susceptible de sécuriser les conditions de circulation et d'embellir le cadre urbain. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis l'accent, s'adressant aux responsables des entreprises réalisatrices, de veiller au strict respect des délais contractuels et des normes techniques de réalisation en vigueur, tout en appelant au suivi régulier de leur exécution. Ces opérations, a-t-il souligné, s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale tendant à renforcer la dynamique de développement de la commune et d'établir un équilibre d'aménagement urbain et de service public à travers les différents quartiers.

KHENCHELA

Réalisation de 12 tours de vigie dans les sites forestiers

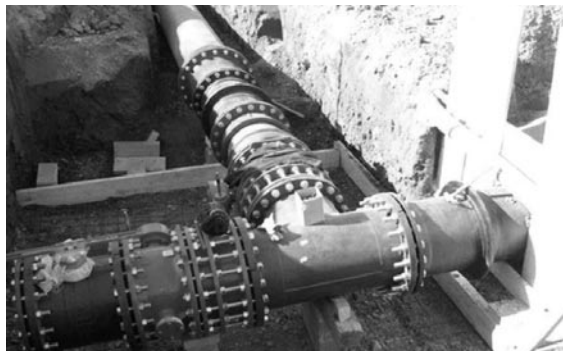
Pas moins de 12 tours de vigie ont été réalisées dans différents sites forestiers de la wilaya de Khenchela, a indiqué, jeudi, le conservateur des forêts, Bachir Bahri. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il a récemment été procédé, dans le cadre des mesures destinées à prévenir et à lutter contre les feux de forêts, à la réception de ces tours de vigie dans les communes de M'sara (3 tours), de Tamza (2), de Bouhmama (3), de Yabous (2), de Taouzaniet (1) et de Chelia (1). La construction de ces tours, réceptionnées au bout de 4 mois de travaux, conformément aux cahiers des charges

remis aux entrepreneurs, a été financée par le budget de la wilaya. Selon M. Bahri, des travailleurs saisonniers seront recrutés dès la fin du mois de mai prochain pour participer, depuis ces tours de vigie, à la surveillance des forêts aux côtés des agents forestiers activant dans les dairas de Bouhmama et d'El Hamma. Leur mission consiste, a-t-il précisé, à surveiller le couvert végétal et de signaler immédiatement tout départ de feu afin de permettre aux éléments de la protection civile d'intervenir rapidement. Il a également souligné que la mise en service de ces tours de vigie facilitera la

surveillance des forêts, notamment dans les zones difficiles d'accès, et permettra d'alerter sans délai les parties concernées. La wilaya de Khenchela dispose d'une superficie forestière de plus de 146.000 hectares répartis sur trois blocs forestiers : forêts de Beni Melloul, avec plus de 67.000 hectares, d'Ouled Yaïch (27.000 hectares) et de Beni Oudjana (22.000 hectares). S'ajoutent à cela les reboisements effectués dans différentes communes sur une superficie de l'ordre de 29.000 hectares, selon la même source.

Cap Djinet (Boumerdès) : Mise en service d'un nouveau système d'alimentation en eau

Un nouveau système d'alimentation en eau potable (AEP), à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de la commune de Cap Djinet, à l'est de la wilaya de Boumerdès, a été mis en service jeudi. Ce nouveau dispositif permettra d'assurer l'alimentation en eau potable de 1.500 foyers. L'opération a été réalisée pour un montant de près de 70 millions de DA, représentant un financement conjoint entre le budget communal et le ministère de tutelle, selon l'exposé présenté au wali de Boumerdès, Fouzia Naama, lors de l'inauguration de ce projet dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public, renforcer la couverture en eau potable et à garantir un approvisionnement régulier et permanent aux habitants, contribuant ainsi à la stabilité des populations et à l'autonomie en matière de distribution. Il s'agit de la réalisation de deux (2) stations de pompage, dont une à Ouled Ali, ainsi que de deux réservoirs d'une capacité de 500 m3 chacun, la pose d'une conduite de refoulement, le renouvellement et l'extension du réseau de distribu-



tion dans le village d'Ouled Samir, outre la réhabilitation des équipements de pompage et du transformateur électrique y afférent. Le système intégré affiche une capacité de production dépassant 600 m3/jour, assurant le transfert, le stockage et la distribution de l'eau dans des conditions optimales. A noter que l'alimentation en eau potable

de la wilaya est assurée principalement par le système de transfert du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ainsi que par les barrages de Keddara, Hamiz et Beni Amrane, et par les eaux dessalées issues des SDEM de Cap Djinet et de Corso.

ORAN

Campagnes de sensibilisation à l'intention

des malades chroniques durant le Ramadhan La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran organise, tout au long du mois sacré de Ramadhan, des campagnes de sensibilisation visant à informer sur les risques potentiels du jeûne pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, notamment les diabétiques, a indiqué le chef du service de la prévention au niveau de la même direction, Youcef Boukhari.

M. Boukhari a précisé qu'une équipe composée de médecins, de paramédicaux et de biologistes, qui a récemment bénéficié d'une formation spécifique sur le sujet, effectuera des sorties dans les mosquées après la prière des Tarawih afin de sensibiliser ces patients aux risques liés au jeûne.

Il a ajouté que les polycliniques de la wilaya, au nombre de 54, participeront également à ces campagnes, aux côtés des grands établissements hospitaliers tels que le CHU et l'EHU d'Oran.

Le même responsable a souligné que ces actions s'inscrivent dans l'application d'une instruction ministérielle visant à renforcer les mesures de prévention sanitaire durant le mois de Ramadhan, à travers l'intensification des campagnes d'information et de sensibilisation pour protéger les patients atteints de maladies chroniques et leur assurer un jeûne en toute sécurité.

Le ministère a appelé l'ensemble des structures sanitaires, y compris les établissements hospitaliers, les structures de proximité et les cliniques privées, à mobiliser les équipes médicales et paramédicales pour organiser des campagnes de sensibilisation, fournir des consultations médicales préalables et adapter les protocoles thérapeutiques aux spécificités du jeûne.

L'instruction insiste également sur la nécessité de coordonner entre les différents acteurs du secteur de la santé, afin d'assurer un suivi rigoureux des cas à risque, notamment les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades chroniques.

NÂAMA

130 millions DA consacrés à l'aménagement et équipement des mosquées

Une enveloppe de plus de 130 millions de dinars a été consacrée, au cours des deux dernières années, sur le budget de la wilaya de Nâama, à la réalisation d'opérations d'achèvement et d'aménagement de plusieurs mosquées et écoles coraniques, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

Au total, 43 mosquées et structures d'enseignement coranique, réparties à travers les différentes communes de la wilaya, ont bénéficié de ces opérations. Cette initiative se poursuivra, durant l'année en cours, dans le cadre des efforts des autorités locales visant à accélérer la réalisation et l'équipement des lieux de culte, notamment au niveau des nouveaux pôles urbains, a indiqué le directeur local du secteur, Khaled Mellouka.

A l'occasion du premier jour du mois sacré, le programme des "chaires scientifiques" sera lancé au niveau des mosquées de la wilaya. Il comprend des conférences et des rencontres animées par des imams et des enseignants universitaires, axées sur la dimension spirituelle du jeûne, les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, ainsi que sur l'ancrage de la mémoire nationale, selon la même source.

Dans le cadre du programme tracé par le secteur des affaires religieuses pour le mois de Ramadhan, une compétition de wilaya sera organisée à l'occasion de Laylat El-Qadr. Elle portera sur la mémorisation et la psalmodie de versets du Saint Coran, des hadiths du Prophète (Al-Arbaine An-Nawawiya), ainsi que de textes scientifiques classiques, notamment le « Matn Ibn Achir », a ajouté le même responsable.

BLIDA

Un plan d'action exceptionnel pour la collecte des déchets ménagers



L'établissement public de collecte et de traitement des déchets ménagers "Mitidja-Nadhafa" de la wilaya de Blida a mis en place un plan d'action exceptionnel pour la collecte et le transport des déchets ménagers durant le mois de Ramadhan, marqué par une hausse significative du volume de ces déchets, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise publique.

Ce dispositif vise à garantir la salubrité du cadre de vie et à assurer un environnement sain aux citoyens, qui sont appelés à soutenir les efforts de l'établissement en respectant les horaires de sortie des déchets, a indiqué à l'APS la cheffe du service de l'environnement et de l'hygiène Souad Siyad.

Elle a souligné que ses services prévoient une augmentation de près de 30 % du volume des déchets ménagers durant ce mois, la quantité collectée passant de près de 900 tonnes/jour en période

ordinaire à près de 1.200 tonnes/jour durant le Ramadhan.

Le plan en question porte sur le renforcement des opérations de collecte, notamment au niveau des marchés populaires et des grands ensembles urbains, ainsi que des campagnes de nettoyage des artères principales et secondaires, des entrées et sorties de villes et des places publiques. Il inclut également le déplacement de certains points de collecte situés à proximité des mosquées. Par ailleurs, l'établissement a entamé le remplacement des bacs vétustes par de nouveaux conteneurs d'une capacité de 770 litres, notamment dans les grands pôles urbains tels que Sefsaf et Haouch Errih, ainsi que dans les quartiers à forte densité de population, à l'instar de Souakria et Sidi Hamad (Meftah), et dans les communes à forte concentration démographique, comme Ouled Yaïch, Blida, Larbaa et Boufarik. Mme.Siyad a égale-

ment fait état du renforcement des tournées de collecte à travers les cités, quartiers et rues, appelant les citoyens à respecter les horaires fixés pour la sortie des déchets, à 20h00 et à 06h00, tout en mettant en garde contre le mélange des déchets dangereux avec les ordures ménagères, afin de préserver la sécurité des agents.

Une campagne de sensibilisation a, en outre, été lancée au profit des commerçants exerçant le long des artères principales, les invitant à sortir leurs déchets en une seule fois à la fin de leurs activités, afin d'éviter leur accumulation, susceptible de menacer la santé publique et de défigurer le paysage urbain, a conclu la même source.

In-Guezzam : Diverses opérations de développement en chantier à Tin-Zaouatine

De nombreux projets dans divers secteurs sont en cours de réalisation dans la commune de Tin-Zaouatine (wilaya d'In-Guezzam), afin d'impulser la dynamique de développement et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'un hôpital de 60 lits et d'une polyclinique qui, une fois opérationnels, permettront de renforcer la couverture sanitaire et de rapprocher les prestations médicales

des habitants, a souligné la même source. La commune de Tin-Zaouatine a également bénéficié de la réalisation de deux groupements scolaires implantés respectivement au niveau de la cité des 450 logements et du quartier d'Isfarne, de travaux d'aménagement d'un lotissement comprenant 495 parcelles d'habitat rural groupé et d'un autre social composé de 200 parcelles, en plus de la réhabilitation du réseau routier urbain, selon les services de la wilaya. Ce programme de déve-

loppement comprend aussi la réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) et une piste d'atterrissage et de décollage pour le nouvel aéroport de Tin-Zaouatine, qui s'étend sur 3000m x 45m, contribuant ainsi au renforcement du transport aérien et au désenclavement de la région, a-t-on ajouté de même source. Lors d'une récente visite d'inspection, le wali d'In-Guezzam, Nouredine Rafsa, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux dans le but de réceptionner ces

projets dans les délais impartis. Cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi de la concrétisation des projets destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens, avec pour objectif de remédier les insuffisances entravant le processus de développement local, et ce en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés, a-t-on indiqué.

**FOOT/CHAMPIONNAT ALLEMAND
(23E JOURNÉE)****Dortmund, seul poursuivant aux
trousses du Bayern Munich**

Le Borussia Dortmund, bien lancé pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions après sa victoire mardi contre l'Atalanta (2-0) en barrage aller, continue sa course poursuite du Bayern Munich en championnat aujourd'hui en déplacement à Leipzig, lors de la 23e journée. Le BVB, où évolue le défenseur international algérien Ramy Bensebaini, 2e, 51 points, qui reste sur six victoires en Bundesliga, semble être la seule équipe à pouvoir contester le titre au Bayern de Vincent Kompany (57 points) cette saison. Les Bavarois ont connu une légère baisse de régime en janvier en concédant leur première défaite et un nul en suivant, mais ils ont depuis repris leur rythme effréné en écrasant successivement Hoffenheim (3e) 5-1 et le Werder (16e) 3-0. Ils reçoivent aujourd'hui l'Eintracht Francfort (7e, 31 pts) pour conserver à minima les six points d'avance qu'ils possèdent sur Dortmund. Programme de la 23e journée de Bundesliga : Vendredi 20 février : Mayence - Hambourg Aujourd'hui 21 février : Bayern Munich - Eintracht Francfort Wolfsburg - Augsburg FC Cologne - Hoffenheim Union Berlin - Bayer Leverkusen RB Leipzig - Dortmund Dimanche 22 février : Fribourg - Monchengladbach St Pauli - Werder Brême Heidenheim - Stuttgart.

FOOT/ANGLETERRE (27E JOURNÉE)**Mission sauvetage pour Vitor Pereira et
Igor Tudor**

Vitor Pereira et Igor Tudor, en mission maintien, lancent leur délicat mandat sur les bancs de Nottingham Forest et Tottenham avec du lourd dimanche : la réception du champion sortant Liverpool pour les Tricky Trees, celle du leader Arsenal pour les Spurs. Le derby du nord de Londres, un des plus brûlants du royaume, tombe mal pour Tottenham. Fragilisé par une cascade de blessés, affaibli par une série dramatique de deux victoires dans ses 17 derniers matches de championnat, les Spurs doivent s'adapter aux consignes d'un nouvel entraîneur, Tudor, venu pour les réveiller. Nottingham Forest (17e, 27 pts), deux points derrière Tottenham (16e, 29 pts), ne va pas bien non plus. Le club des Midlands a nommé dimanche son quatrième entraîneur de la saison, le Portugais Vitor Pereira, avec l'espoir de repousser le spectre de la relégation, devenu très concret avec le redressement récent de West Ham (18e, 24 pts). A l'opposé du classement, Manchester City (2e, 53 pts) aura une tâche difficile aujourd'hui soir à la maison contre Newcastle qui a triomphé de Qarabag (6-1) mercredi en barrages de Ligue des champions. Concurrents pour le podium, Aston Villa (3e, 50 pts) recevra Leeds, aujourd'hui, et Manchester United (4e, 45 pts) refermera la 27e journée à Everton, lundi. Programme de la 27e journée : Aujourd'hui : Aston Villa - Leeds United Chelsea - Burnley Brentford - Brighton West Ham - Bournemouth Manchester City - Newcastle Dimanche : Nottingham Forest - Liverpool Crystal Palace - Wolverhampton Sunderland - Fulham Tottenham - Arsenal Lundi : Everton - Manchester United.

R.S

FIFA**Publication du rapport annuel TAS
et Football 2025**

En 2025, les litiges liés au football ont une fois encore représenté la majeure partie des affaires portées devant le Tribunal Arbitral du Sport TAS (77%), selon le rapport annuel publié par la Fédération internationale de football (FIFA). Le rapport offre une vue d'ensemble des activités de la FIFA en lien avec les appels déposés contre ses décisions auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), ainsi qu'une perspective plus large sur les procédures d'arbitrage liées au football menées auprès du TAS durant l'année écoulée, précise l'Instance internationale. Le rapport, dans sa quatrième édition, comprend également un aperçu des principales jurisprudences du TAS et du Tribunal fédéral suisse, extraites des Rapports trimestriels de la FIFA sur les décisions du TAS liées au football. En vertu de l'article 49 des Statuts de la FIFA, le TAS est l'autorité compétente pour examiner et statuer sur les recours déposés contre les décisions finales prises par les différents organes de la FIFA. Cette disposition garantit qu'un tribunal arbitral indépendant est en capacité de résoudre les litiges lorsque des décisions de la FIFA sont contestées par les parties prenantes du football, notamment les associations membres, les confédérations, les joueurs et joueuses, les clubs, les officiel(le)s, les entraîneur(e)s et les agents.

R.S

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026**La musique officielle dévoilée le 21
juin prochain**

La musique officielle des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026, sera dévoilée le 21 juin prochain, le jour de la fête de la musique, a indiqué le Comité d'organisation (COJOJ). Le jury du concours de la musique officielle des JOJ Dakar 2026, a choisi les 3 sons finalistes, selon la même source. Ces olympiades des jeunes, prévues du 31 octobre au 13 novembre 2026, se dérouleront au Sénégal, une première sur le continent africain. Les joutes sportives auront lieu à Dakar, Saly et Diamniadio. Les organisateurs tablent sur la participation d'environ 2 700 athlètes, qui vont s'illustrer dans une vingtaine de disciplines sportives, allant de l'athlétisme à l'escrime, en passant par la natation, le skateboard, le judo, la voile, le beach-volley et le rugby à 7. De nouvelles disciplines comme le breaking (danse urbaine), le baseball à 5, le triathlon ou encore le wushu sont également au programme des JOJ Dakar 2026.

R.S

JO (SKI HALFPIPE)**Lourde chute de la Canadienne
Sharpe, évacuée des qualifications**

La double médaillée olympique canadienne Cassie Sharpe a été évacuée par les secours après une chute très impressionnante à son deuxième passage lors des qualifications du ski halfpipe à Livigno. L'athlète de 33 ans, en or à Pyeongchang et en argent à Pékin, est restée une dizaine de minutes immobiles en bas de la piste, après avoir tapé la tête sur le sol. Évacuée sur une civière, elle a pu saluer la foule au moment de quitter le halfpipe. Elle en avait presque terminé avec son dernier run quand elle a perdu l'équilibre, juste après la réception d'un saut. Son entraîneur,

en haut de la piste, et ses proches réunis en bas, ont attendu pendant de longs instants, visiblement inquiets.

Le public, composé de nombreux Canadiens venus l'encourager, a longuement applaudi sa championne quand elle a donné des signes de vie, semblant légèrement souriante mais très sonnée, le cou dans une minerve, en quittant le halfpipe.

Elle a réalisé le 3e meilleur score (88,25 points) de la soirée lors de son premier passage, décrochant son billet pour la finale prévue aujourd'hui à 19h30.

Aucune information n'a été communiquée quant à son état de

santé jeudi soir.

La Britannique Zoe Atkin (91,5) a dominé ces qualifications, devant la Chinoise Fanghui Li (90 pts). Superstar du ski acrobatique, la Chinoise Eileen Gu s'est également qualifiée pour la finale avec le 5e meilleur score (86,5 pts). Déjà double médaillée d'argent à Livigno, en slopestyle et en big air, l'athlète de 22 ans vise l'or du halfpipe, dont elle est championne olympique sortante. Jeudi, elle a, aussi, chuté, sans gravité, à son premier passage, mais s'est bien rattrapée sur le deuxième.

R.S

FOOT/ LIGA ESPAGNOLE (25E JOURNÉE)**Le Barça en quête de rachat**

Humilié (4-0) par l'Atlético Madrid, puis douché à Gérone (2-1), le FC Barcelone (2e, 58 points), doublé le week-end dernier par le Real Madrid (1er, 60 points), part à la reconquête de son trône de champion d'Espagne.

Le géant catalan, plombé par son approche défensive très risquée et désormais trop lisible pour ses adversaires, doit à tout prix se remettre dans le sens de la marche dimanche au Camp Nou face au promu Levante (19e, 18 points) pour éviter la crise.

L'entraîneur allemand Hansi Flick, qui a accordé deux jours de repos à ses joueurs, espère pouvoir compter sur le retour de blessure de son chef d'orchestre Pedri, dont la maîtrise technique et l'impact à la récupération sont vitaux.

De son côté, le Real Madrid défendra sa première place aujourd'hui à Pampelune, contre Osasuna (10e, 30 points), entre



les matchs aller et retour des barrages de Ligue des champions contre Benfica.

Distancé dans la course au titre, et éjecté du podium par Villarreal (3e, 48 points), l'Atlético Madrid (4e, 45 points), accroché (3-3) mercredi à Bruges, reçoit lui l'Espanyol Barcelone (6e, 35 points) ce soir pour un choc inattendu. Programme de la 25e journée du Championnat d'Espagne : Ven-

dredi 20 février : Athletic Bilbao - Elche Aujourd'hui 21 février : Real Sociedad - Real Oviedo Betis Séville - Rayo Vallecano Osasuna - Real Madrid Atlético Madrid - Espanyol Barcelone Dimanche 22 février : Getafe - Séville FC FC Barcelone - Levante Celta Vigo - Majorque Villarreal - Valence Lundi 23 février : Alavés - Gérone.

R.S

PRÉPARATION AU MONDIAL 2026

Petković et la FAF vivement critiqués pour le match contre le Guatemala

Les supporters algériens ont vivement attaqué l'entraîneur Vladimir Petković ainsi que la Fédération algérienne de football, après l'annonce d'un match amical contre le Guatemala le mois prochain, dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde 2026. Ils ont fortement critiqué ce choix, sur un ton mêlant colère et sarcasme concernant les options retenues pour préparer le Mondial.



Des sources avaient confirmé mardi que la Fédération algérienne avait programmé deux rencontres amicales en mars : face au Guatemala le 27, puis contre l'Uruguay le 31 du même mois. Les deux matchs devraient se dérouler hors du territoire algérien, précisément à Turin, en Italie. Selon la même source, la rencontre contre le Guatemala se jouera soit à l'Allianz Stadium de la Juventus, soit au Stadio Olimpico Grande Torino, tandis que le match face à l'Uruguay aura lieu à l'Allianz Stadium. Tous les détails seront prochainement annoncés par la Fédération algérienne de football. Cette nouvelle a provoqué de vives réactions parmi les supporters algériens, qui attendaient des choix plus ambitieux de la part de la Fédération et du sélectionneur suisse pour préparer la prochaine Coupe du monde, qui se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Une vague d'attaques contre Petković et la FAF à cause du Guatemala. Les supporters algériens ont lancé de viru-

lentes critiques contre Petković et la Fédération sur les réseaux sociaux après l'annonce du match amical contre le Guatemala. Le sélectionneur suisse a été particulièrement visé pour avoir accepté cette proposition, tout comme l'instance dirigeante du football algérien. Les fans se sont étonnés de la programmation d'un match face à une sélection classée 94e au classement de la FIFA, loin du niveau des équipes que les « Verts » pourraient affronter au Mondial, comme l'Argentine, vice-leader du classement mondial, l'Autriche (24e) ou encore la Jordanie (64e), alors que les « Guerriers du désert » occupent la 28e place. Avec une ironie teintée de colère, de nombreux Algériens ont commenté la nouvelle. L'un d'eux a écrit : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu... N'y avait-il vraiment aucune autre option que d'affronter le Guatemala ? » Un autre a ajouté : « Il aurait mieux valu jouer contre les Seychelles », tandis qu'un troisième a lancé avec sarcasme : « On prépare l'Argentine en affrontant le Guatemala. Un

peu de respect pour Messi. » Le degré de moquerie a atteint son paroxysme lorsqu'un internaute s'est interrogé : « Le Guatemala a-t-il vraiment une équipe nationale ? », avant qu'un autre ne conclue : « Le Guatemala... c'est une catastrophe », estimant que ce choix ne correspond ni aux ambitions des supporters ni à celles des « Verts » à l'approche de ce grand rendez-vous mondial. De nombreux observateurs et analystes estiment que la sélection algérienne devrait affronter des équipes de premier plan pour bien préparer la Coupe du monde, afin de permettre aux coéquipiers d'Ibrahim Maza d'évaluer leur niveau réel et leur capacité à rivaliser avec les grandes nations du football. Ils soulignent qu'un match amical contre une équipe comme le Guatemala n'apportera aucun bénéfice réel aux « Verts », ni sur le plan technique ni physique, et qu'il profitera davantage à l'adversaire. Ils appellent ainsi à reconsidérer ce choix et s'étonnent de l'accord donné par Petković.

R.S

BAGHDAD BOUNEDJAH EN TÊTE DE LISTE

Six joueurs de la CAN 2025 hors des plans de Petković

Une source bien informée a révélé que Vladimir Petković, sélectionneur de l'équipe d'Algérie, s'apprête à opérer des changements dans la liste des joueurs concernés par la préparation à la Coupe du monde 2026, par rapport à celle qui a disputé la CAN 2025. Il devrait ainsi se passer des services de six joueurs ayant pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations au Maroc. L'Algérie participera à la prochaine Coupe du monde pour la cinquième fois de son histoire. Après avoir manqué les deux dernières éditions en Russie et au Qatar, les coéquipiers de Riyad Mahrez ambitionnent de laisser leur empreinte sur la scène mondiale, comme lors de leur dernière participation au Brésil en 2014, où ils avaient quitté la compétition avec les honneurs en huitièmes de finale face au futur champion, l'Allemagne. Le tirage au sort du Mondial 2026 a placé les « Verts » dans le groupe J, aux côtés de l'Argentine, championne du monde en titre, de la Jordanie et de l'Autriche. Ils débiteront la compétition face à l'Albanie, un défi de taille pour les hommes de l'ancien sélectionneur de la Suisse.

Avant d'entamer la compétition, les « Guerriers du désert » effectueront deux stages majeurs en vue du Mondial 2026 : le premier en mars prochain et le second en juin, dans un contexte de forte attente quant aux choix du technicien suisse, tant de la part des observateurs que des supporters algériens. Selon la même source, Petković compte apporter des modifications à l'effectif concerné par la préparation du Mondial, à la lumière du parcours en CAN 2025, où les partenaires de Mahrez ont été éliminés en quarts de finale. Six joueurs devraient ainsi sortir des plans du sélectionneur, principalement pour des raisons techniques. L'ancien entraîneur de la Lazio ne serait pas convaincu par les performances de certains éléments, alors que de jeunes talents émergent et qu'il souhaite disposer d'options différentes en prévision de la Coupe du monde 2026. Parmi les joueurs concernés figure le gardien du SM Caen, Anthony Mandrea, peu convaincant lors de la CAN, notamment face à la Guinée équatoriale. Avec le retour de blessure d'Alexis Guendouzi et la présence de Luca Zidane comme gardien numéro un, Petković envisagerait de convoquer un troisième

gardien plus jeune en vue de l'avenir. Le deuxième joueur concerné serait Youcef Atal, dont la saison s'est achevée prématurément en raison d'une grave blessure avec Al-Sadd. Même sans cette blessure, la source indique que l'ancien joueur de Nice aurait pu être écarté pour des raisons techniques liées à la baisse de son niveau et à la montée en puissance de défenseurs comme Rafik Belgali et Samir Cherkil, malgré leurs blessures actuelles. La même source affirme que d'autres joueurs pourraient également ne pas figurer dans les plans pour le Mondial, à l'image du milieu de terrain Adam Zorgane, qui n'a pas convaincu le sélectionneur malgré de nombreuses opportunités, ainsi que des attaquants Moncef Bakrar (Dinamo Zagreb) et Radouane Berkane (Al-Wakrah). La plus grande surprise, selon cette source, pourrait être l'éventuelle mise à l'écart de l'attaquant expérimenté d'Al-Shamal, Baghdad Bounedjah, des plans de préparation, voire même de la Coupe du monde elle-même. Petković serait en effet susceptible de se passer de ses services.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE

L'Algérien Yacine Titraoui sur les tablettes de Wolverhampton

Le milieu international algérien Yacine Titraoui, sociétaire de Sporting Charleroi (Div.1 belge), serait dans le viseur de Wolverhampton Wanderers, club de Premier League anglais, rapporte SkySport. Selon la même source, Wolverhampton apprécie fortement le profil de Yacine Titraoui et envisage sérieusement de passer à l'action, soulignant que le directeur du recrutement des Wolves aurait personnellement ciblé le milieu évoluant au Royal Charleroi Sporting Club. Titraoui (21 ans) figurerait déjà sur une short-list établie en vue du prochain mercato estival. Son volume de jeu, sa qualité technique et sa capacité à se projeter correspondent parfaitement au profil recherché par Wolverhampton pour renforcer son entrejeu. Mais un élément clé pourrait tout changer : la situation sportive du club anglais, actuellement en difficulté dans la course au maintien en Premier League, Wolverhampton joue gros en cette fin de saison. Si le club se maintient en Premier League, les discussions pourraient rapidement s'intensifier et déboucher sur une offre concrète. En revanche, en cas de descente, d'autres formations anglaises pourraient se positionner, notamment un promu ambitieux désireux de se renforcer pour exister dans l'élite, précise SkySport. Considéré comme l'un des joueurs les plus prometteurs du football national, l'ex joueur du Paradou AC avait signé le mois de juillet 2024 un contrat de 3 ans avec le club belge de Sporting Charleroi.

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE LIÉVIN (TRIPLE SAUT)

Yasser Triki réalise la meilleure performance mondiale de la saison

L'athlète algérien Yasser Triki a réalisé, jeudi soir, la meilleure performance mondiale de la saison au triple saut, en atteignant 17,35 mètres lors du Meeting international de Liévin (France), en salle, dans le cadre du circuit Gold d'athlétisme. Triki a brillamment décroché la première place avec un saut mesuré à 17,35 mètres, qui constitue à ce jour la meilleure performance mondiale de l'année 2026, ainsi que la troisième meilleure marque de sa carrière. La victoire du champion algérien est intervenue au terme d'une compétition relevée, marquée par la participation de plusieurs spécialistes de haut niveau, notamment le Jamaïcain Jordan Scott et le Cubain Lázaro Martínez, médaillé de bronze aux Championnats du monde 2025. À l'issue de l'épreuve, Triki s'est dit heureux de cette performance : « Je suis très heureux d'être de nouveau ici à Liévin et j'espère participer à ce meeting jusqu'à la fin de ma carrière », a-t-il déclaré, ajoutant : « Mon entraîneur et moi nous attendions à réaliser un saut entre 17,30 et 17,40 mètres après avoir atteint les dernières phases de préparation pour les Championnats du monde. Mon objectif principal est le Championnat du monde dans un mois (...) Vous n'avez pas encore vu le meilleur de moi-même. » Grâce à cette nouvelle performance, Triki continue d'honorer l'athlétisme algérien sur la scène internationale et renforce ses chances de réaliser d'excellents résultats lors des prochaines échéances internationales.

R.S

Equateur

Quatre morts et deux blessés dans une attaque armée dans le sud-ouest

Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées mercredi soir dans une attaque armée à Guayaquil, une ville côtière du sud-ouest de l'Equateur, a annoncé jeudi la police. La fusillade a eu lieu vers minuit dans le quartier nord de Las Orquideas, devant une école et à côté d'un parc. Selon des témoins, un groupe d'hommes armés est arrivé à bord d'un véhicule et a ouvert le feu à plus de 50 reprises sur les six personnes présentes sur les lieux. Quatre d'entre elles ont été déclarées décédées à l'arrivée des forces de l'ordre. L'Equateur est en proie depuis janvier 2024 à un "conflit armé interne" contre des groupes criminels organisés liés au trafic de drogue.

CENTRAFRIQUE (ÉLECTIONS RÉGIONALES ET MUNICIPALES PARTIELLES)**Une centaine de candidatures enregistrées**

Une centaine de candidatures ont été enregistrées en vue des élections régionales et municipales partielles prévues en 2026 en République centrafricaine (RCA), a annoncé jeudi Jimmy Zitongo Bodeman, rapporteur général et porte-parole de l'Autorité nationale des élections (ANE) sur les ondes d'une radio locale. Selon M. Bodeman, environ soixante dossiers ont été enregistrés à Bangui, capitale du pays, et une trentaine dans les villes de province concernées par ces scrutins. Il a précisé que l'enregistrement des candidatures, officiellement clos le 7 février dernier, s'est déroulé dans les différentes circonscriptions où les élections partielles doivent avoir lieu. Ces dépôts de candidatures font suite à la convocation du corps électoral par le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, le 26 janvier, en vue de l'organisation des scrutins partiels.

IRAN**Un avion de chasse iranien s'écrase dans l'ouest**

Un avion de chasse iranien s'est écrasé accidentellement jeudi soir dans l'est de l'Iran, tuant l'un des deux pilotes, a annoncé la télévision d'Etat Irib. L'avion, un biplace de type Nahaja, s'est écrasé alors qu'il effectuait une mission d'entraînement nocturne dans la province d'Hamedan, selon Irib. L'un des pilotes de l'avion a été tué et l'autre pilote est sain et sauf. La cause de l'accident fait actuellement l'objet d'une enquête, ajoute la télévision.

CONFLIT DANS L'EST DE LA RDCONGO**Calme précaire après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu**

Les combats entre les forces de Kinshasa et le groupe armé M23 ont baissé en intensité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), au lendemain de l'entrée en vigueur escomptée d'un cessez-le-feu proposé par l'Angola, ont indiqué jeudi des sources locales et sécuritaires.

Un calme relatif s'est installé jeudi dans les environs de Minembwe, localité située dans les plateaux de la province du Sud-Kivu aux abords de laquelle les forces de Kinshasa affrontent depuis plusieurs semaines une coalition de milices alliées au M23, selon des sources locales et sécuritaires.

Des combattants affiliés au M23 "quittent leurs positions, mais on ne sait pas s'il s'agit d'un retrait", a déclaré un responsable administratif local.

Une accalmie a également été signalée jeudi dans les plateaux surplombant la localité de Sange, située à une trentaine de kilomètres au nord d'Uvira, où des com-



bats ont opposé des milices affiliées à Kinshasa au M23 mercredi, selon ces sources. Après des accrochages à proximité dans la matinée de jeudi, des habitants de la localité de Lemera, située dans cette zone montagneuse, sont "en train de retourner" chez eux, a assuré un responsable de la société civile locale.

L'est de la RDC est en proie depuis 2021 à la résurgence

du groupe armé M23, qui s'est emparé début 2025 des grandes villes de Goma et Bukavu, ainsi que de vastes pans de territoire dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, avec le soutien de Kigali et son armée.

Le groupe armé a mené une nouvelle offensive en décembre sur la ville d'Uvira, en pleine ratification d'un accord entre la RDC et le Rwanda sous médiation

américaine.

L'Angola, un autre médiateur pour le règlement du conflit dans l'est de la RDCongo, a proposé à Kinshasa et au M23 de respecter un cessez-le-feu à compter de mercredi à midi.

Une demi-douzaine de cessez-le-feu et de trêves ont déjà été signés depuis la résurgence du M23, avant d'être systématiquement violés.

SOMALIE**Les actions sionistes en Cisjordanie compromettent la solution à deux Etats**

Le représentant permanent de la Somalie auprès des Nations unies, Abukar Dahir Osman Baale, a affirmé que les actions menées par l'occupation sioniste compromettent la possibilité de parvenir à une solution à deux Etats et à une paix durable au Moyen-Orient.

S'exprimant mercredi soir devant le Conseil de sécurité de l'ONU, lors d'une session consacrée à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, le diplomate somalien a indiqué que les mesures sionistes visant à s'emparer de terres en Cisjordanie et les projets de

déplacement forcé "sapent le droit international et les fondements des résolutions du Conseil de sécurité", lesquelles réaffirment l'indivisibilité de l'acquisition de territoires par la force et l'illégalité des colonies dans les territoires occupés.

Il a également souligné que la Cour internationale de Justice (CIJ) a été claire dans son récent avis consultatif, affirmant que les actes de l'occupation sioniste, y compris l'expansion des colonies et la privation continue du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, "constituent des violations du droit internatio-

nal".

Le représentant de la Somalie a rejeté "catégoriquement" toute proposition conduisant au déplacement forcé des Palestiniens, estimant que de tels actes représentent de "graves violations" du droit international et s'apparentent à un nettoyage ethnique.

Il a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de rester unie face à toute tentative de modifier par la force ou la coercition, la composition démographique des territoires palestiniens, relevant que l'opération humanitaire dans le cadre du fragile cessez-le-feu dans la bande de

MOUVEMENT DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE HAMAS

Tout arrangement à Gaza doit commencer par «l'arrêt total de l'agression israélienne»

Donald Trump a réuni jeudi pour la première fois son «Conseil de paix», devant lequel plusieurs pays ont annoncé leurs contributions en argent et hommes pour la reconstruction de Gaza.



Tout arrangement concernant la bande de Gaza doit commencer par «l'arrêt total de l'agression israélienne», a déclaré le mouvement de la résistance palestinienne Hamas après la première réunion, à Washington, du «Conseil de paix» du président américain Donald Trump. «Tout processus politique ou tout arrangement discuté concernant la bande de Gaza et l'avenir de notre peuple palestinien doit partir de l'arrêt total de l'agression (israélienne, NDLR), de la levée du blocus et de la garantie des droits nationaux légitimes de notre peuple, au premier rang desquels son droit à la liberté et à l'autodétermination», a écrit le Hamas dans un communiqué,

publié jeudi soir à propos de cette rencontre. Donald Trump a réuni jeudi pour la première fois son «Conseil de paix», devant lequel plusieurs pays ont annoncé leurs contributions en argent et hommes pour la reconstruction de Gaza, après plus de quatre mois d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, que l'entité sioniste viole chaque jour.

PLUS DE SEPT MILLIARDS D'EUROS PROMIS

Selon le Hamas, «la tenue de cette réunion alors que se poursuivent les crimes de l'occupation (Israël, NDLR) et ses violations répétées de l'accord de cessez-le-feu imposé à la communauté internationale, ainsi qu'aux parties participant

au «Conseil», de prendre des mesures concrètes l'obligeant à mettre fin à son agression, à ouvrir les points de passage, à laisser entrer l'aide humanitaire sans restrictions et à entamer immédiatement la reconstruction» de Gaza.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait insisté jeudi sur la nécessité de désarmer le Hamas avant toute reconstruction de la bande de Gaza. «Nous sommes convenus avec notre allié, les États-Unis, qu'il n'y aurait pas de reconstruction de Gaza avant la démilitarisation de Gaza», a affirmé M. Netanyahu, absent à la réunion de Washington, où il était représenté par son ministre des Affaires étrangères, Gideon Sa'ar. À Washington, Donald Trump a déclaré que

plusieurs pays, majoritairement du Golfe, avaient promis «plus de sept milliards de dollars» pour reconstruire le territoire palestinien, dévasté par deux ans de guerre.

L'Indonésie, pays en grande majorité musulman, assumera le rôle de commandant adjoint de la force internationale de stabilisation, prévue par le plan de M. Trump pour Gaza (envisagé en novembre par le Conseil de sécurité des Nations unies), a annoncé le général américain Jasper Jeffers, qui a été nommé commandant de cette force. Il a précisé que cinq pays s'étaient déjà engagés à fournir des troupes à cette force, citant outre l'Indonésie, le Maroc, le Kazakhstan, le Kosovo et l'Albanie.

R.I

GAZA ET CISJORDANIE

L'ONU alerte sur la dégradation de la situation

À u cessez-le-feu fragile à Gaza et aux entraves de l'entité sioniste à l'acheminement de l'aide dans l'enclave palestinienne, s'ajoute une dégradation rapide de la situation en Cisjordanie occupée, où l'expansion des colonies et violences de colons nourrissent la crainte d'une transformation irréversible du territoire, alerte l'ONU. Mercredi, devant le Conseil de sécurité, la secrétaire générale adjointe de l'ONU aux affaires politiques, Rosemary Di Carlo, a résumé la gravité de la situation. «C'est un moment charnière au Moyen-Orient», a-t-elle affirmé, en référence aux discussions attendues sur une éventuelle deuxième phase du cessez-le-feu fragile entré en vigueur à Gaza le 10 octobre.

Mais, la trêve à Gaza n'a pas dissipé l'incertitude. «Malgré le cessez-le-feu, Gaza n'est toujours pas en paix», a averti Mme Di Carlo, évoquant la poursuite de frappes sionistes sur des zones densément peuplées et une population palestinienne toujours massivement déplacée. L'accès humanitaire à la bande de Gaza reste entravé par des contraintes logistiques et sécuritaires imposées par l'occupation sioniste, alors que des milliers de blessés nécessitent encore des soins indisponibles dans l'enclave. Ces fragilités pèsent sur les négociations de la seconde phase du cessez-le-feu, censée ouvrir la voie à la stabilisation et à la reconstruction de Gaza. L'ONU insiste sur la nécessité d'un afflux d'aide accru et d'arrangements permettant une gouvernance palestinienne transitoire crédible afin d'éviter une reprise rapide des hostilités. Parallèlement, la Cisjordanie occupée connaît une dégradation continue. «Nous assistons à l'annexion progressive de facto de la Cisjordanie», a averti Mme Di Carlo, évoquant l'extension des colonies, la montée des violences de colons, les démolitions d'habitations palestiniennes et les restrictions de circulation.

Ces évolutions font notamment suite à la décision de l'entité sioniste de relancer les procédures d'enregistrement foncier en zone C, qui représente environ 60 % de la Cisjordanie.

Selon l'ONU, cette démarche pourrait «dépouiller les Palestiniens de leurs biens et étendre le contrôle (sioniste) sur les terres», accentuant un morcellement territorial déjà avancé.

Mme Di Carlo rappelle que les colonies en Cisjordanie occupée, y compris à Al-Qods-Est, sont considérées comme contraires au droit international et aux résolutions des Nations unies. A ces tensions territoriales s'ajoute la crise financière persistante de l'autorité palestinienne, aggravée par la rétention par l'entité sioniste de recettes fiscales dues à Ramallah. Salaires publics partiellement versés, services fragilisés, endettement croissant : cet affaiblissement institutionnel nourrit les inquiétudes quant à la stabilité des territoires palestiniens.

La responsable rappelle, dans ce contexte, la nécessité d'une solution négociée à deux Etats, considérée par l'ONU comme la seule voie durable pour garantir la paix.

R.I

MARQUÉ PAR PRÈS DE TROIS ANS D'UNE VIOLENCE EFFROYABLE

L'ONU alerte sur le conflit au Soudan

Une haute responsable de l'ONU a averti jeudi que le conflit au Soudan avait atteint le cap des 1.000 jours, tout en condamnant la violence incessante et l'impunité totale qui régnent dans ce pays.

«Il y a un peu plus d'un mois, le Soudan a franchi un cap terrible : 1.000 jours d'une guerre brutale qui a presque détruit le troisième plus grand pays d'Afrique», a déclaré Rosemary DiCarlo, chef des affaires politiques de l'ONU, au Conseil de sécurité. Elle a décrit le conflit comme marqué par «1.000 jours d'une violence effroyable, de souffrances inimaginables et d'impunité totale pour les auteurs d'une longue liste d'atrocités et de crimes de guerre».

Alors que le Soudan approche de la quatrième année de guerre, DiCarlo a déclaré que les combats continuent de s'étendre, les lignes de front fluctuant dans les États du Darfour Nord, du Kordofan Nord, du Kordofan Sud et du Nil Bleu.

Au Kordofan du Sud, elle a noté que les forces armées soudanaises ont signalé avoir brisé les sièges des forces de soutien rapide (FSR) sur Kadugli et Dilling, tandis qu'El Obeid, au Kordofan du Nord, reste assiégé sur trois côtés par les FSR. Elle a déclaré que les FSR avaient ouvert un nouveau front dans l'État du Nil Bleu et que les drones à longue portée et les frappes aériennes des deux

parties étaient devenus une caractéristique déterminante du conflit.

«Les conséquences pour les civils et les infrastructures civiles sont graves. Aucune région du Soudan n'est à l'abri de la menace d'attaque», a déclaré DiCarlo, tirant la sonnette d'alarme quant au risque de débordement régional et aux mouvements signalés de groupes armés à travers la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud.

«Il est temps d'agir pour empêcher que des atrocités comme celles commises ailleurs dans le pays ne se reproduisent», a-t-elle ajouté, soulignant que les parties «doivent respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme» et que «ceux qui violent ces lois doivent être tenus responsables». La chef des affaires politiques de l'ONU a également fait savoir que tout cessez-le-feu devait s'appuyer sur un processus politique crédible et a exhorté le Conseil de sécurité à agir de manière unifiée.

Concernant la situation humanitaire, Edem Wosornu, directrice de la division des opérations et du plaidoyer au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, a décrit une crise qui se détériore rapidement.

«Près de trois ans se sont écoulés depuis le début de cette guerre, plus de 1.000 jours durant lesquels la violence s'est propagée sans relâche, les besoins

humanitaires se sont aggravés et d'innombrables vies civiles ont été brisées», a-t-elle déclaré.

Elle a indiqué que plus d'un million de personnes sont déplacées dans la région du Kordofan, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et que plus de 12 millions de femmes et de filles sont confrontées à une «crise dans la crise», la demande de services vitaux ayant augmenté de 350 % depuis le début du conflit.

Wosornu a déclaré que 4,2 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes souffrent de malnutrition aiguë, tandis que 130 travailleurs humanitaires, presque tous soudanais, ont été tués depuis le début du conflit.

WASHINGTON SANCTIONNE LES FSR APRÈS LES ATROCITÉS À EL-FASHER

Le gouvernement américain a annoncé jeudi une série de sanctions visant trois commandants des Forces de soutien rapide (FSR), accusés d'avoir dirigé des actions ayant entraîné une série d'atrocités lors de la prise de la ville d'El-Fasher, dans le Darfour (ouest) fin octobre.

Les sanctions visent Elfateh Abdullah Idris Adam, un général des FSR, Gedo Hamdan Ahmed Mohamed et Tijani Ibrahim Moussa Mohamed, tous deux commandants d'unités au moment de la chute de la ville.

Selon le département américain du Trésor, qui a la charge des sanctions, M. Idris s'est filmé lui-même «en train de tuer des civils désarmés et se vantant d'en avoir tué des milliers», alors que les deux commandants ont participé directement et indirectement «au massacre de milliers de personnes», à des enlèvements, des actes de torture et de violence sexuelle.

«Nous ne tolérerons pas cette campagne de terreur et de massacres insensés au Soudan», a déclaré le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, cité dans le communiqué.

Les sanctions impliquent le gel de l'ensemble des avoirs détenus directement ou indirectement aux États-Unis par les personnes visées, ainsi que l'interdiction pour toute personne ou entreprise américaine de faire affaire avec les trois commandants. Ces sanctions interviennent après une décision similaire prise par le Royaume-Uni puis l'Union européenne en décembre et janvier, visant les mêmes responsables militaires des FSR.

Le Soudan est en proie depuis le 15 avril 2023 à une guerre sanglante entre l'armée du général Abdel Fattah el-Burhane et les FSR, du général Mohamed Hamdane Daglo, son ancien adjoint. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 12 millions de personnes.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Le dernier cercle 21h10



Pour les candidats, il ne s'agira pas de tourner en rond mais bien de progresser dans les différents cercles, pour atteindre le dernier, et tenter de remporter 50 000 euros.

M6 Blanca 21h10



Blanca et Liguori enquêtent sur la chute suspecte de Mauro Taverna, un stagiaire du centre de sauvetage des animaux marins, retrouvé inanimé au pied du marché aux poissons. 1

TMC Monk 21h15



Monk, ancien détective brillant mais atteint de troubles obsessionnels compulsifs, se présente devant un comité pour tenter d'obtenir sa réintégration au sein de la police.

6ter Les Capone attendent un bébé ! 21h15



Comme pour de nombreux couples, l'annonce de la grossesse a été un véritable chamboulement pour Dani et Nico, qui, peu après leur mariage, ne se sentaient pas encore prêts à un changement si radical.

france 3 Meurtres à... 21h10



Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité.

TF1 Séries Joséphine, ange gardien 21h10



Antoine décide de s'installer avec sa compagne Alice, 27 ans, ancienne danseuse étoile de l'Opéra devenue professeure de danse classique. Pour Manon, 12 ans, fille d'Antoine et élève d'Alice, la situation n'est pas facile à vivre....

RMC STORY Young Sheldon 20h55



Sheldon Cooper se retrouve face à un défi intellectuel et émotionnel en tentant de persuader le docteur Sturgis de reprendre ses études à l'université.

IFPI : Le single « APT » de Rosé est le plus vendu au monde en 2025



la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) a déclaré que le tube «APT» de Rosé, membre du girls band de K-pop Blackpink, réalisé en collaboration avec le chanteur américain Bruno Mars, a été le single le plus vendu au monde en 2025. Le titre s'est hissé en tête du Global Single Chart avec 2,06 milliards d'unités converties. «Golden» du groupe virtuel Huntr/x, titre principal de la bande originale du film d'animation «KPop Demon Hunters», produit par Sony Pictures Animation, occupe la deuxième place du classement avec 2,00 milliards d'unités. Un autre morceau issu de la même BO, «Soda Pop» de Saja Boys, se classe à la 13e place du palmarès. Ce classement repose sur le cumul des écoutes en streaming et des téléchargements, convertis en unités reflétant l'indice de popularité mondiale. Selon l'IFPI, Rosé est devenue la première chanteuse asiatique à avoir atteint la tête du Global Single Chart, une place traditionnellement réservée aux artistes d'Amérique du Nord ou d'Europe. En particulier, une chanson contenant des paroles non anglophones et classée à la première place constitue une première dans l'histoire de ce chart. Concernant les chansons de K-pop, «Gangnam Style» de Psy avait réussi à entrer dans ce classement en 2012, suivi de BTS en 2020 et 2021, ainsi que de son membre Jungkook en 2024, sans toutefois parvenir à atteindre le sommet du palmarès. Quant à Bruno Mars, partenaire de Rosé dans «APT», il avait déjà accédé au sommet du Global Single Chart en 2011 avec «Just The Way You Are». En 2025, le chanteur américain a également classé un autre duo, «Die With A Smile» réalisé en collaboration avec Lady Gaga, à la quatrième place.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

L'OUVRAGE "SAHARA OCCIDENTAL ETAT ET COLONIE"

L'évolution des institutions de l'Etat sahraoui sur le plan juridique



L'ouvrage intitulé "Sahara occidentale : Etat et colonie" a été présenté, jeudi à Alger, par ses auteurs, Manfred Heinz, professeur de droit à l'Université de Brême (Allemagne), Ahmed Mohamed Sid Ali, conseiller juridique à la Présidence de la République sahraoui, et Ama Lahbib, militante sahraoui établie en Allemagne. La cérémonie de présentation s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République sahraoui en Algérie, M. Khatri Addouh Khatri, ainsi que de présidents de partis, de parlementaires et de militants soutenant la cause sahraoui, parmi lesquels la militante Claude Mangin Asfari. Lors de la conférence, les auteurs ont évoqué le contenu de l'ouvrage, rédigé en langue anglaise, propo-

sant des informations et analyses sur l'évolution des institutions de l'Etat sahraoui dans leur volet juridique, au cœur de la lutte de libération et du processus de l'édification nationale menés par le peuple sahraoui conduit par le Front Polisario face à l'occupation marocaine, en soulignant que ce livre constitue un apport dans le domaine juridique au profit des personnes intéressées par les études et les recherches portant sur l'Etat sahraoui sous ses aspects juridique et institutionnel. Dans son intervention, Manfred Heinz a rappelé son accompagnement de la cause sahraoui depuis la fin des années 1970, soulignant que cinquante années se sont écoulées alors que le peuple sahraoui poursuit sa lutte pour libérer son pays, toujours sous occupation.

Analysant le contenu de l'ouvrage, il a affirmé que le Sahara occidental demeure une colonie, en insistant sur la responsabilité historique de l'Espagne dans cette question. L'auteur allemand a affirmé que, parallèlement à son statut de territoire colonisé, le Sahara occidental constitue "un Etat doté de l'ensemble des structures que l'on peut attendre de tout Etat", ajoutant que l'ouvrage met l'accent sur l'évolution de la Constitution sahraoui et sur la conformité de la Constitution de 2023 avec les constitutions en vigueur à travers le monde. Selon l'intervenant, le livre comprend une traduction en anglais de la Constitution sahraoui ainsi que les statuts du Front Polisario. Les auteurs de l'ouvrage ont également abordé des extraits des trois arrêts rendus

par la Cour de justice de l'Union européenne, ainsi qu'un résumé de la décision prononcée par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, en plus d'un résumé du jugement rendu par le tribunal de Port Elizabeth, en Afrique du Sud, ayant ordonné la saisie d'une cargaison de phosphate issu du pillage des richesses du Sahara occidental. L'ouvrage contient, en outre, une liste des Etats reconnaissant l'Etat sahraoui ainsi que des conventions internationales auxquelles celui-ci est partie. Au cours du débat, les intervenants ont salué ce type de publications pour leur contribution au soutien de la cause sahraoui et du combat du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance.

R.C

MILA

Près de 300 pièces de monnaie ancienne transférées au musée public Cirta de Constantine

Pas moins de 292 pièces de monnaie ancienne en bronze ont été transférées de la wilaya de Mila vers le musée public national Cirta de Constantine pour y être conservées, ont indiqué, jeudi, les services de la Direction de la culture et des arts de Mila.

Le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, a précisé que les pièces de monnaie transférées jeudi matin au musée Cirta par les services de sécurité datent de "différentes phases de la période romaine".

Il a également fait savoir que les pièces en question ont été récupérées à la faveur de trois opérations menées depuis début 2026 par les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite d'antiquités.

"En raison de l'absence, à Mila, d'un établissement public destiné à la conservation des pièces archéologiques, les services de la direction de la culture et des arts, après avoir rempli toutes les procédures légales en vigueur, les ont transférées au musée national public Cirta pour qu'elles y soient conservées", a souligné M. Chiaba.

Pour rappel, pas moins de 12.079 objets archéologiques appartenant à différentes époques, dont des pièces de monnaie, des récipients en céramique, des bijoux et autres objets d'importance historique avérée, ont été acheminés depuis 2011 depuis la wilaya de Mila vers le musée Cirta.

R.C

BEJAIA

Riche programme théâtral et musical pour les soirées du Ramadan

Le Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Bejaia (TRB) a concocté un programme d'animations théâtrale et musicale riche et varié pour les soirées du Ramadan, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement culturel.

Ce programme spécial Ramadan, qui se déroulera du 22 février au 16 mars, prévoit une série de représentations théâtrales et de soirées musicales répondant à tous les goûts, a-t-on souligné lors d'une conférence de presse, tenue au siège du Théâtre.

Huit (8) spectacles, entre pièces de théâtre et monodrame, sont au programme du 24 février au 11 mars, a indiqué Samir Kedjtoul, chargé de communication au TRB.

Le public découvrira, durant les soirées du Ramadan, des spectacles animés par des artistes provenant de différentes régions du pays, notamment la pièce "Bibliomania" du Théâtre régional d'Annaba, ainsi que le monologue "Nouara" interprété par la comédienne Wahiba Baâli, de Tamanrasset, en plus de plusieurs autres représentations théâtrales, a ajouté M. Kedjtoul.

Quant à l'animation musicale, le TRB prévoit une quinzaine de spectacles animés par de grands noms de la chanson algérienne, tels que Hamidou, Nacer Mokdad et Freekane, a précisé le chargé de communication.

D'autres artistes, tels qu'Ali Ferhati, Abderrahmane Djelti, Mohamed Polyphène, Mohamed KG2, Kedym, Yacine Zouaoui et Boubekeur, sont également à l'affiche, a-t-il fait savoir.

Le responsable de la communication a indiqué que le TRB avait également prévu un programme de proximité qui se déroulera à la Maison de jeunes Abderrahmane-Farès d'Akbou avec la représentation de la pièce "Wa Akhiran", produite par le TRB, ainsi que le monologue "Maya" et le spectacle "Nouara".

R.C

Bibliothèque principale de Chlef : Numérisation de 42.000 titres du fonds

Les services de la Bibliothèque principale de lecture publique de Chlef ont procédé à la numérisation de plus de 42.000 titres issus de son fonds documentaire, dans le cadre de l'accompagnement de la transition numérique du secteur et de la promotion de la lecture, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de cet établissement culturel. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des services offerts aux usagers et aux chercheurs, a

indiqué à l'APS la directrice de la bibliothèque, Leïla Merzouk, en marge du Salon du livre religieux, ouvert jeudi. Elle a souligné que cette initiative permettra de faciliter l'accès aux ouvrages disponibles, la consultation des catalogues, ainsi que de promouvoir la lecture, en prévision également de l'interconnexion des bibliothèques publiques à l'échelle nationale.

A noter que la Bibliothèque principale de lecture pu-

blique de Chlef et ses annexes de Chorf et de Chettia abritent, du 19 au 27 février courant, un Salon du livre religieux proposant près d'une centaine de titres consacrés à la Sira Nabaouia (biographie du Prophète), aux califes et autres figures de l'islam, selon Mme Merzouk. Cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion du mois sacré de Ramadan, cible l'ensemble des catégories d'âge et comprend des activités intellectuelles ainsi que des concours culturels

destinés à dynamiser la scène culturelle locale, a-t-elle ajouté.

Une "Tente de lecture" sera également installée durant les soirées du mois de Ramadan, au niveau de la bibliothèque principale. Au programme: des pièces théâtrales à vocation éducative, des récitals poétiques et des rencontres avec des auteurs locaux pour la présentation de leurs ouvrages, selon la même source. (APS)

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

1 mort et 201 blessés en 24 heures

Une personne a trouvé la mort et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. L'accident mortel a été enregistré dans la wilaya de Tipasa avec 1 mort et 1 blessé, après qu'une motocyclette ait percuté une personne dans la daïra de Cherrhell, précise la même source.

LA NATION

Samedi 21 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:18	13:00	15:49	18:18	19:52

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

ALGER

Saisie de 38000 capsules de psychotropes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel organisé et saisi 38000 capsules de substances psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué des ces services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, la Brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de la wilaya d'Alger a démantelé un réseau criminel organisé composé de 05 individus, spécialisé dans le trafic de stupéfiants, et saisi 38000 capsules de psychotropes", précise-t-on de même

source.

Menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, cette opération est intervenue "suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances psychotropes". Les investigations menées par le service concerné ont permis d'identifier et d'arrêter les membres du réseau et de saisir 38000 capsules de psychotropes, un montant en monnaie nationale de 12 100 000 centimes provenant des revenus de la vente, ainsi que 03 véhicules touristiques". "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, conformément à un dossier de procédures pénales", a conclu la même source.

ONU

Lancement d'une commission sur le "contrôle humain" de l'IA

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé la création d'une commission de l'ONU pour se pencher sur le "contrôle humain" de l'intelligence artificielle (IA). "La science informe mais les humains décident. Notre but est de faire du contrôle humain une réalité technique, pas un slogan", a dit M. Guterres devant le sommet mondial sur l'IA, qui

s'achève vendredi à New Delhi.

Il a ainsi annoncé la formation d'une commission de 40 scientifiques internationaux "pour compléter nos connaissances sur l'IA et évaluer ses vrais effets sur les économies et les sociétés pour que tous les pays, quelle que soit leur capacité en IA aient la même clarté". "Si nous voulons que l'IA serve l'humanité, notre politique ne peut se fonder sur des paris, sur du battage ou de la désinformation. Nous avons besoin de faits que nous pouvons croire et partager", a insisté M. Guterres. "Le message est simple: moins de battage, moins de peurs, plus de faits et de preuves, a-t-il conclu. Quatrième du genre, le sommet de New Delhi réunit dirigeants politiques et toute l'élite de la "tech" pour se pencher sur l'impact de l'IA. Une déclaration commune est attendue dans la journée.

LAITERIE NUMIDIA À CONSTANTINE

Une augmentation de plus 250 000 litres/jour pendant le Ramadhan

La laiterie Numidia, relevant du groupe industriel des productions laitières (Giplait), a porté sa production quotidienne de lait en sachet subventionné à plus de 250 000 litres par jour, afin de faire face à la demande croissante pour ce produit durant le mois de Ramadhan, a indiqué, jeudi, cette entreprise. L'établissement a augmenté sa capacité de production de lait pasteurisé subventionné dans le cadre d'un programme anticipatif spécial Ramadhan, élaboré en coordination avec Giplait et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, passant de 200 000 litres par jour auparavant à plus de 250 000 litres, soit une hausse de plus de 50 000 litres quotidiens, a précisé à l'APS le PDG de la laiterie, Salah Bougueroua. Le même responsable a

également indiqué que la laiterie a doublé la production de lait de vache, passée de 25 000 à 50 000 litres par jour, qu'il soit destiné à la consommation directe ou à la fabrication de fromages. Dans ce cadre, trois équipes ont été mobilisées pour travailler 24h/24 afin d'assurer l'augmentation de la production, a ajouté M. Bougueroua, soulignant que la laiterie a renforcé sa présence en ouvrant de nouveaux points de vente, notamment dans les marchés de proximité nouvellement créés. Concernant la distribution, la laiterie publique Numidia dispose d'environ 63 camions frigorifiques, dont 21 lui appartiennent, assurant le transport et l'approvisionnement de la wilaya de Constantine ainsi que de certaines zones relevant des wilayas de Mila et Skikda.

MILA

Près de 300 pièces de monnaie ancienne transférées au musée Cirta

Pas moins de 292 pièces de monnaie ancienne en bronze ont été transférées de la wilaya de Mila vers le musée public national Cirta de Constantine pour y être conservées, ont indiqué, jeudi, les services de la Direction de la culture et des arts de Mila. Le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, a précisé que les pièces de monnaie transférées jeudi matin au musée Cirta par les services de sécurité datent de "différentes phases de la période romaine". Il a également fait savoir que les pièces en question ont été récupérées à la faveur de trois opérations menées depuis début 2026 par les services de sécurité dans le cadre de la lutte

contre le trafic illicite d'antiquités. "En raison de l'absence, à Mila, d'un établissement public destiné à la conservation des pièces archéologiques, les services de la direction de la culture et des arts, après avoir rempli toutes les procédures légales en vigueur, les ont transférées au musée national public Cirta pour qu'elles y soient conservées", a souligné M. Chiaba. Pour rappel, pas moins de 12.079 objets archéologiques appartenant à différentes époques, dont des pièces de monnaie, des récipients en céramique, des bijoux et autres objets d'importance historique avérée, ont été acheminés depuis 2011 depuis la wilaya de Mila vers le musée Cirta.

SÉTIF

Saisie de produits cosmétiques périmés

Les éléments de la brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi une quantité de produits cosmétiques périmés et des moyens de falsification des dates et ont arrêté deux suspects, a indiqué, jeudi, ce corps constitué. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire principal de police Mohamed Ferahia, a précisé que l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations relatives au stockage par une personne dans un des quartiers de la ville de Sétif de produits cosmétiques périmés puis leur distribution aux vendeurs de détail après la pose de dates de péremption falsifiées. La même source a ajouté que suite à cela, un groupe en tenues civiles a été chargé de mener des investigations qui ont conduit les enquêteurs de la brigade à

arrêter le mis en cause à bord d'un véhicule utilitaire transportant une quantité de produits cosmétiques divers périmés sans registre de commerce, alors que son complice a été par la suite arrêté à son tour. Selon la même source, la perquisition en coordination avec le parquet compétent du domicile du suspect a permis de saisir 670 unités de produits cosmétiques périmés, 907 étiquettes avec des dates de péremption dépassées, un cachet en plastique portant la mention en français « Original », un tampon dateur en métal, de l'encre noir, un outil pour effacer les dates de péremption dépassées et 23 unités de psychotropes. Au terme des procédures légales, les deux suspects âgés de 43 et 44 ans ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal de Sétif, a-t-on indiqué.

ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Coup d'envoi de la 16e édition du concours de mémorisation du Coran

La 16e édition du concours national de mémorisation et de récitation du Saint Coran dans les établissements pénitentiaires, a été lancée, jeudi, avec la participation d'environ 12.000 détenus. Le coup d'envoi de ce concours a été donné, par visioconférence depuis le siège du ministère de la Justice, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi. Dans son allocution, M. Boudjema a indiqué que les participants à ce concours appartiennent à toutes les catégories de détenus inscrits aux classes de mémorisation du Coran, dont le nombre a atteint "11.920, parmi lesquels 372 femmes et 116 mineurs". Il a qualifié le secteur des Affaires religieuses de "partenaire efficace dans le processus de réforme des détenus, de leur réhabilitation et de l'accompagnement de leur réinsertion sociale", soulignant que la réintégration des détenus dans la société ne peut être réalisée que grâce aux efforts déployés par le système pénitentiaire, avec la contribution des dif-



férents partenaires, qu'il s'agisse des institutions de l'Etat ou des organisations de la société civile, afin "d'investir la période d'incarcération dans le développement des capacités des détenus, l'amélioration de leurs compétences personnelles, ainsi que le renforcement continu de leur niveau intellectuel et moral et de leur sens des responsabilités". Il a également précisé dans ce sillage que l'aspect religieux occupe une place importante dans les activités et programmes de réinsertion des détenus, afin de leur permettre d'assimiler les valeurs spirituelles et les principes moraux issus des versets du Saint Coran et de la tolérante charia islamique,

ce qui est de nature à rectifier leur comportement. De son côté, M. Belmehdi a salué les efforts consentis par le secteur de la Justice en matière de réinsertion des détenus et de correction de leurs comportements après avoir purgé leurs peines, à travers divers programmes de formation et d'éducation à vocation réformatrice, outre l'enseignement coranique et les cours de prédication. Et d'ajouter que la coopération existante entre les deux ministères traduit "leur volonté commune de promouvoir les programmes de réforme et de renforcer la dimension spirituelle et éducative au sein des établissements pénitentiaires".

BURKINA FASO

Baisse de 48% des décès liés au paludisme en 2025

Le Burkina Faso a enregistré une baisse "historique" de 48% des cas de décès liés au paludisme en 2025, a annoncé Robert Lucien Jean-Claude Kargougou, ministre de la Santé, lors du Conseil des Ministres tenu jeudi. Selon lui, le nombre de cas de paludisme est passé de 10.805.000 cas en 2024 à 7.329.000 cas en 2025, soit une diminution de 32%.

Chez les enfants de moins de 5 ans, la réduction s'établit à plus de 1.900.000 cas, représentant environ 38%. Quant au nombre de décès liés au paludisme, il est passé de 3.523 cas en 2024 à 1.900 cas en 2025, en baisse de 48%. Chez les enfants de moins de 5 ans, le ministre a noté une réduction de 893 décès enregistrés en 2025. Selon le ministre, ces résultats tra-

duisent l'impact du leadership national des plus hautes autorités, ainsi que le renforcement de la gouvernance dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Il a par ailleurs mis l'accent sur les efforts déployés dans l'assainissement du cadre de vie, notamment la distribution de 15 millions de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action.